

22/11-OVINS : ENGRAISSEMENT et FINITION DES ANIMAUX A L'HERBE

Engraissement et finition à l'herbe sont des pratiques économes donnant une bonne qualité de la viande. De la gestion des animaux et des ressources fourragères jusqu'au produit fini souhaité : quels sont les techniques et résultats de cette pratique ?

Objectifs de la formation

Appréhender et découvrir des conduites d'engraissement et finition à l'herbe sur d'autres élevages, dans d'autres contextes. Partager des savoir-faire et évoluer dans ses pratiques.

Enjeux

Certains éleveurs cherchent à finir leur animaux à l'herbe. Cette pratique a montré son efficacité sur la qualité des produits finis et le coût d'engraissement. Comment transposer ces techniques dans des systèmes différents ?

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Déroulé

Apports théoriques et retours d'expériences d'éleveurs du Limousin (conduites, finition, qualité de la viande, circuits de commercialisation).
Tour d'horizons des pratiques chez chacun des participants et évolutions souhaitées
Visite d'une ferme et observation des animaux.

Dates, lieux et intervenants

22 nov 2019

09:30 - 17:30 (7hrs)

Sur la ferme de Nicolas Champurney (24, chemin de Savoyères)
38 640 Claix

Denis Alamome - CIVAM du Limousin
Animateur ADAPA - Systèmes herbagers économes et autonomes.

Co-organisateur(s)

Partenaire(s)



Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires

Organisée par ADDEAR 38

Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 30/09/2019

Tarifs

Adhérent 0€

Non adhérent 60€

Non agricole 60€

gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Caution de 50 € à envoyer pour valider votre inscription (restituée le jour de la formation) / NB : 154 € sont pris en charge par le VIVEA pour les personnes éligibles*, dans la limite de votre plafond annuel de 2000 €.

Plus de renseignements

Charlène Mignot

addear38@wanadoo.fr

Addear 38 - 09 60 03 50 14

117, rue des Alliés

38 030 Grenoble

Repas partagé sur place